

Redémarrer l'économie à tout prix : l'ouverture des écoles.

La fin du confinement du 11 mai est marquée par la mesure emblématique de la réouverture des écoles. Cette réouverture a été voulue par le gouvernement dans un contexte qui reste difficile. En effet les choses se font à marche forcée : le gouvernement n'anticipe pas et il reste difficile aux équipes municipales et aux équipes pédagogiques d'appliquer les directives de l'Etat. Dans les écoles, quels élèves vont être sélectionnés, combien d'écoles pourront ouvrir ? Dans quelles conditions sanitaires ? C'est un casse-tête qui devra forcément cahin-caha aboutir.

Les associations de parents d'élèves ont fait une consultation bien conduite auprès des parents et plus de 1609 parents ont massivement participé. Dans d'autres temps la mairie pourrait s'en inspirer ? Dans cette enquête, on constate que les parents sont inquiets (environ 50 % des parents), surtout pour les maternelles ; beaucoup n'ont pas d'opinion et ils le soulignent par faute d'information. Dans les quartiers du centre-ville on note de l'impatience à la reprise, il est difficile de travailler tout en faisant étudier les enfants. Bien sûr, les parents attachent majoritairement la condition de reprise au respect des conditions sanitaires conformes aux préconisations. Dans ce contexte compliqué le Maire a décidé en concertation avec l'inspection académique de n'ouvrir les écoles que le 18 mai. Toutes les écoles de la ville ne rouvrent pas, mais des élèves vont être sélectionnés dans chaque groupe scolaire. Beaucoup de parents vont être déçus : Il n'y aura qu'environ 10 % des effectifs qui pourront revenir à l'école tandis que les autres élèves continueront l'enseignement à distance. Il est envisagé une augmentation des effectifs accueillis vers la fin du mois de mai si tout se passe bien.

On se doute bien que ce redémarrage de l'école ne se fait pas dans un but éducatif, mais bien pour remettre les Français au travail. On rouvre les écoles, mais on garde les collégiens et lycéens confinés, ils se gardent tout seuls ! Pour notre département qui est en rouge les collégiens et lycéens ne reviendront pas en classe avant septembre. Il est inquiétant de constater que du collège au post-bac les élèves

sont isolés, même si on sait que les enseignants ont fait un énorme travail, le décrochage scolaire va accentuer les inégalités sociales. Le gouvernement macroniste veut remettre l'économie en route, l'économie dirige tout, la sécurité passe après l'argent.

Cette crise sanitaire va produire des effets à long terme. Comme nous l'avions demandé dans notre dernier numéro il est impératif de ne pas fermer de classe et de maintenir les ouvertures prévues dès la rentrée de septembre. Il faudrait aussi envisager des études avec des effectifs moins importants pour le primaire... Mais qu'on ne nous réponde pas que pour l'instant on pare au plus pressé et que l'on verra plus tard !



Catherine CRESSOT
Anne RAMBAUT

Cécile Rol-Tanguy, résistante sous l'occupation nazie, Grand officier de la Légion d'honneur, militante communiste, est morte le 8 mai 2020, 75 ans jour pour jour après la défaite de la barbarie en Europe. Elle avait vécu à Antony, rue Jeanne d'Arc, de mars 1943 à aout 1944 avec son mari Henri, futur Compagnon de la Libération. En 2015, nous avons signé la pétition lancée par la section antonienne du Parti communiste français pour qu'une plaque soit apposée à leur ancienne adresse. Citoyens à Antony avait encore tout récemment proposé dans le cadre du programme électoral municipal d'Antony Terre citoyenne de nommer "Cécile et Henri Rol-Tanguy" une rue d'Antony.



N°67

Agora

Mai 2020

Antony a besoin de plus de solidarité au quotidien !

Les débats budgétaires sur Antony ont ceci de cocasse que les amis de trente ans gardent la plume acérée. Bien avant la pandémie, la situation des collectivités était déjà préoccupante. La politique gouvernementale de réduction des déficits de l'Etat prolonge celle entamée depuis des années, tout en lui ajoutant une contrainte supplémentaire sur son évolution. C'en est au point que dans son dernier éditorial du bulletin départemental, notre ancien maire, récemment disparu, la taxait de "*ponctions auxquelles s'ajoutent la contractualisation imposée par l'État*". D'une part la dotation globale de fonctionnement est réduite (de 3,6%, soit 200 000 €) et de l'autre on limite la hausse des dépenses. L'analyse de Patrick Devedjian est exacte, l'Etat se désengage et force les villes à réduire encore plus leurs dépenses et par conséquent à supprimer leurs actions de solidarité.

Rebondir

Personne ne sort intact d'une telle crise. Pas plus les individus que les communautés. Au cours de cette vague épidémique le professionnalisme et la solidarité des uns et des autres ont été presque partout à l'œuvre. De cette épreuve ô combien difficile, dont on sait qu'elle n'est pas entièrement derrière nous, il est trop tôt pour tirer des enseignements définitifs. Le sentiment est cependant que l'action de l'Etat a été – est encore – hésitante. Maintenant, l'école, les transports, les commerces et les industries vont reprendre : difficilement. Le pire serait que les plus faibles ne soient pas aidés en proportion de leurs difficultés : enfants déscolarisés, malades et familles de malades, travailleurs précaires, commerçants et locataires fragilisés par les échéances... Que chacun s'en convainque et agisse.

Le problème de notre société, ce sont les inégalités. Il est démontré par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) que la hausse des inégalités pénalise la croissance car elle compromet l'instruction des jeunes et la mobilité des actifs. Ce constat, fait au début d'année, prend davantage son importance à l'heure du confinement avec son lot de fermetures d'établissements scolaires et de limitation des transports. La crise ne s'arrête pas aux frontières d'Antony et nos concitoyens en subissent les effets. Or, la politique de l'actuel gouvernement privilégie les ménages les plus aisés. C'est l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) qui publie en février 2020 une étude concluant que "*sur les 17 Mds € distribués aux ménages depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, plus du quart (environ 4,5 milliards d'euros) est allé soutenir le revenu disponible des 5 % de ménages les plus aisés*". Sauf à penser qu'Antony serait épargnée par cette tendance, dans notre ville aussi, les familles démunies pâtissent de cette politique nationale bien peu redistributive.

La Ville d'Antony a adhéré à cette politique gouvernementale. Pour équilibrer son budget elle n'hésite pas à maintenir des tarifs proportionnellement moins élevés pour les familles aisées. Quel symbole ! Une ville qui se targue de dégager 15 millions d'euros d'excédent de fonctionnement, économise 15 000 € en imposant un tarif minimal de cantine aux familles en difficulté au risque d'avoir des enfants privés de repas car leurs parents ne pourraient pas faire face. Ce n'est pas humain. La solution existe, il suffit que le taux d'effort soit appliqué de manière intégrale, selon les capacités de chaque famille.



Pierre RUFAT

Les dérives de l'équipe Lajeunie

Le 30 avril dernier, des proches de l'équipe de campagne d'Isabelle Lajeunie, liste à la droite de la droite, ont distribué un tract (consultable sur notre site) lors du « drive » de livraison des commerçants du marché à AntonyPole. Ce tract met en lumière trois dates : celle du jour, le 30 avril, comme anniversaire de la bataille de Camerone ; le 1^{er} mai, non pas comme fête du travail mais comme fête druidique de Beltaine ; et le 11 mai, date attendue du déconfinement Covid-19.

Perplexité. A quoi peuvent bien correspondre ces citations dans la communication de la conseillère municipale d'opposition de droite ? Est-ce que cela relève simplement de l'Almanach Vermot ? Ou bien d'une saturation intellectuelle liée au visionnage répété d'épisodes de la série Kaamelot ? Ou encore d'une position antidémocratique assumée ?

Tentons de décrypter tout d'abord le versant ésotérique protohistorique. Beltaine était une fête sacerdotale de l'année celtique au cours de laquelle les druides de la forêt des Carnutes purifiaient le bétail en le faisant passer entre des feux allumés pour l'occasion. Aujourd'hui, qui est le bétail à purifier selon Isabelle Lajeunie : le peuple antonien qui n'a pas eu la clairvoyance de l'élire ?

Le tract est moins abscons pour la bataille de Camerone : il précise que les légionnaires ont combattu « pour le fanion, pour l'honneur, pour les camarades, pour respecter la parole donnée, mais surtout pour vaincre » et que les légionnaires d'hier sont les soignants du Covid d'aujourd'hui. En tant que professionnel de santé, je m'inscris en faux : les soignants du Covid se battent pour les patients parce que c'est leur métier et c'est tout, aucune grandiloquence n'est nécessaire. En tant que vétéran des armées françaises, il m'appartient aussi de préciser que Camerone, si c'est bien la fête de la Légion étrangère, n'est en aucun cas une bataille stratégique mais un combat d'une compagnie de reconnaissance contre une armée bien plus puissante. La bataille n'a eu aucune conséquence militaire pratique, elle n'est

devenue le symbole de l'esprit Légion que par la vaillance des combattants lors de ce qui fut une défaite tactique et qui ne pouvait pas être autre chose. Comme citoyen, j'ajoute que ce combat s'est déroulé au cours d'une expédition militaire coloniale entreprise par un putschiste, Louis-Napoléon Bonaparte, qui a utilisé son mandat présidentiel pour se maintenir au pouvoir par forfaiture. A tout prendre, une référence à la bataille de Bir Hakeim, où la 13^{ème} demi-brigade de la Légion a illustré la France libre contre l'Afrika Korps en amorçant le reflux du nazisme au Sud de la Méditerranée, aurait été bien plus acceptable.

Alors à quoi devons-nous nous attendre de l'équipe Lajeunie pour le déconfinement prévu le 11 mai ? Si c'est l'almanach Vermot qui gouverne, on nous parlera des saints de glace ? Si c'est l'ésotérisme à la manœuvre, le 11 mai pourrait être l'anniversaire de la condamnation des Templiers sur intervention de Philippe le Bel. Mais, si c'est l'option politique de droite extrême qui se révèle au grand jour, le 11 mai ne sera que l'avant-veille du 13 mai 1958 où le général Massu a, lui, renié sa parole d'officier en créant à Alger un « comité de salut public » s'opposant au gouvernement légal de la République. Les masques seront tombés.



Bruno EDOUARD

Conflits d'intérêt : il est l'heure !

La liste sur laquelle Citoyens à Antony s'est présenté pour les dernières municipales, Antony Terre citoyenne (ATC), avait promis, non pas comme nous le demandions que chacun des candidats publierait par souci de transparence une déclaration d'intérêt avant l'élection, mais plus modestement, que chaque élu le ferait dans le mois suivant l'élection. Ce délai est maintenant écoulé et les déclarations d'intérêt de 4 des 5 élus d'Antony Terre citoyenne ne sont toujours pas publiées. Ce billet est donc notre contribution citoyenne pour rappeler que les 3723 Antoniens qui ont voté pour ATC attendent que les engagements soient tenus.

Conseil municipal : répétition générale en ligne

Les conseils municipaux élus en mars ne pouvant pas être installés à cause de la crise sanitaire, le Parlement a décidé, sur proposition du Gouvernement, de maintenir provisoirement en fonction les élus sortants. A Antony, notre nouveau Conseil municipal devrait se réunir début juin. Mais en attendant ? Durant les deux premiers mois du confinement, le maire s'est contenté de diffuser par courrier électronique aux élus quelques informations sur les décisions qu'il prenait de son domicile. Lassés de cette situation, des conseillers des oppositions sortante et entrante ont fini par obtenir une réunion virtuelle, elle s'est tenue le 5 mai, nous vous en dévoilons les grandes lignes. L'exécutif municipal a présenté d'abord ce qui avait été fait puis, sur interpellations des minorités, ce qui était prévu dans les prochains jours.

Selon Jean-Yves Sénant, 20% des agents municipaux ont travaillé pendant le confinement, une soixantaine sur le terrain, 200 en télétravail. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a été saisi de 2000 demandes environ, des réponses ont été apportées à plusieurs centaines d'entre elles. Elles ont pris la forme d'aides alimentaires (paniers repas, vivres frais en vrac...) à destination principalement de personnes âgées ou des Roms des deux camps antoniens, d'ordinateurs réformés pour les élèves dépourvus (80), de tissu pour confectionner des masques... Les commerces ont été aidés, soit en nature (recyclage des plaques de plexiglas utilisées pour les élections, masques chirurgicaux...), soit en avances indirectes de trésorerie (report de perception de loyers pour les entreprises occupant un local communal ou de Hauts-de-Bievre Habitat). La police municipale (3 agents en poste) a été très active mais il a fallu avoir recours à un maître-chien pour sécuriser un quartier commerçant victime d'agressions. Seize Antoniens sont décédés du Covid-19 à Antony entre le 20 mars et le 2 mai, ce qui paraît être inférieur à la moyenne francilienne mais ne comprend pas les Antoniens décédés en dehors de la commune.

Les prévisions de déconfinement ont été exposées. La réouverture des crèches débute le 12 mai au tiers de la capacité théorique (par diminution de la durée d'accueil), le marché reprend aussi le 12 mai. Concernant les écoles, la réouverture commence à partir du 18 mai avec priorisation des élèves selon les critères de la Direction académique (enfants de soignants, d'enseignants, de policiers, de pompiers, puis élèves de CP et de CM2) et avec application d'un strict protocole sanitaire : les effectifs accueillis seront de l'ordre de 10% des élèves. La possibilité de recourir de façon massive au dispositif de réussite éducative pour

les élèves non accueillis et en difficulté n'est pas retenue. Les médiathèques reprendront une activité limitée (réservation d'ouvrages en ligne, récupération des ouvrages réservés en « drive », les ouvrages rendus resteront 10 jours en quarantaine avant de rejoindre les collections de prêt). Pour faciliter les circulations douces, il est envisagé la limitation de la vitesse automobile dans l'hypercentre à 20 km/h, à 30 km/h sur les portions à 2 voies de la RD 920 ; la neutralisation d'une voie de circulation automobile sera demandée au préfet pour les sections à 4 voies ; le cas de la rue Mounié est à l'étude, de même que la création de pistes cyclables temporaires mais sans autre précision.

Quelques remarques sur les postures de chacun. Du côté de l'exécutif, une surprise plutôt agréable est que Jean-Yves Sénant semble avoir abandonné son attitude habituelle de dire d'abord non à toute demande de l'opposition pour, éventuellement, reprendre à son compte des mois plus tard une de ces propositions. S'agit-il d'une modification durable ? Souhaitons-le. Il a en tout cas accepté le principe d'une réunion hebdomadaire avec les élus des minorités (sans toutefois fixer de prochaine date), il a aussi donné son accord à la présence d'une ATSEM dans chaque groupe d'élèves de maternelle ainsi qu'à la délivrance par la mairie d'attestation à chaque famille d'enfant non prioritaire non accueilli à l'école, pour maintenir les droits au chômage partiel des parents. De même, les interventions d'Ugo di Palma, nouvel élu et actuel directeur de l'école élémentaire Anatole-France ont été remarquées par leur clarté et leur engagement. En revanche, celles de Pascal Colin et de Perrine Précetti, sur respectivement l'action sociale et les transports, ont fourmillé de « nous essayons », « on envisage », « un projet à affiner », « peut-être »...

Du côté des minorités, notons la combativité, le sérieux et l'aisance de trois nouveaux élus d'Antony Terre citoyenne, Irène Huard, David Mauger et Isabelle Rémy-Largeau qui avaient visiblement bien préparé cette réunion. Antony ensemble, par la voix d'Isabelle Lajeunie, s'est surtout positionné dans les débats en défense des entreprises et des voitures, ce qui était attendu. Comme lors de la campagne électorale, Antony en Marche s'est retrouvé lors de cette réunion en porte-à-faux entre ses positions locales et l'action du gouvernement d'Emmanuel Macron : cela a été notamment le cas lorsque Nadia Desbois a tenté de critiquer l'absence d'anticipation du maire dans la préparation de la réouverture des écoles et lorsque le Dr Chabot a remis en cause le bien-fondé de leur fermeture il y a 2 mois, deux mesures gouvernementales !...

Collectif AGORA